

MAAF Assurances, plus qu'un assureur

Depuis toujours, nous plaçons la prévention au cœur de nos actions.

N°1 chez les pros, il était naturel que MAAF s'engage dans la prévention pour les professionnels, comme elle l'a déjà fait depuis longtemps pour la sécurité routière et la santé.

C'est pourquoi nous avons passé un accord avec **DIDACTHEM**, organisme spécialisé dans la santé et la sécurité des personnes et habilité IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels).

Grâce à leur expertise, nous rassemblons pour chaque métier, les conseils pour prévenir les risques professionnels les plus graves ou les plus fréquents.

Tous les conseils qui vous sont donnés ici sont validés par **DIDACTHEM**.

Des conseillers pro à votre écoute au :

 **N°Cristal 0 969 328 328**
APPEL NON SURTAXE

de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi
et de 9h à 12h le samedi



la référence qualité prix

Contrat distribué par : MAAF Assurances S.A.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 160 000 000 EUROS ENTièrement VERSÉ
R.C.S. NIORT B 542 073 580 - ENTREPRISE RÉGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES

Adresse : Chauray - 79036 NIORT Cedex 9 - www.maaf.fr



Le Guide

PREVENTION ET METIERS



SPECIAL
COIFFEURS

MAAF, votre partenaire à plein temps

Prévenir les risques : quels sont les enjeux ?

Les frais engendrés par le manque de prévention peuvent être élevés. Avez-vous calculé le coût d'un accident du travail ou de l'absentéisme ? Et savez-vous que **les coûts indirects sont 4 à 5 fois plus élevés ?**

En effet :

- votre salarié absent conserve néanmoins son salaire,
- vous devez le remplacer et cela engendre des frais (intérim, sous-traitance),
- votre production souffre de l'absence de ce salarié et cela engendre une perte de revenus,
- ce contretemps peut générer des tensions avec vos clients, voire même vous faire perdre un client,
- votre taux de « cotisation AT à la CNAMTS » dépend du coût de l'accidentologie connue pour votre activité,
- en tant qu'employeur, vous êtes responsable de la santé et de la sécurité de vos salariés et en cas d'accident, il existe un risque juridique pour vous,

Humaines, sociales, économiques, judiciaires, **les conséquences peuvent peser lourdement sur votre entreprise.** D'où l'importance de la prévention pour vous et vos salariés.

Découvrez dans ce guide
tous les conseils pour vous
permettre de préserver votre
santé et celle de vos salariés.



Mieux vaut prévenir
que souffrir !

Les accidents du travail et
maladies professionnelles les plus
fréquents dans votre métier :

ACCIDENTS DU TRAVAIL

44% sont liés à des chutes
ou des glissades

32% sont des coupures
ou des plaies

24% sont liés aux outils
du coiffeur

MALADIES PROFESSIONNELLES

94% sont des troubles
musculo-squelettiques et des
affections dermatologiques

... Apprenez à les déjouer.

Dépliez ce document
et affichez votre tableau
de prévention :

ainsi, vous et vos employés, aurez en
permanence sous les yeux de bonnes
recettes pour préserver votre santé.

Les gestes de votre métier	Les risques associés	Les précautions à prendre
<p>> Faire une permanente ou une couleur</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Peut provoquer des irritations de la peau et des yeux : rougeurs, gonflements . Peut entraîner des maladies de la peau : eczéma (démangeaisons et lésions de la peau) . Peut provoquer des allergies (éternuements, nez qui coule) et des affections respiratoires (rhinites et asthme) 	<ul style="list-style-type: none"> . Utiliser des gants à usage unique . Rincer les gants réutilisables avant de les enlever . Se laver les mains avec un savon sans détergent ou surgras . Se sécher les mains avec une serviette sèche et propre . Appliquer avant une crème protectrice et après une crème hydratante . Varier, alterner les tâches techniques . Enlever ses bijoux et montre pour mieux se laver les mains et avant-bras . Veiller à ne pas respirer les vapeurs toxiques . Faire le ménage soigneusement en utilisant un aspirateur, au lieu d'un balai
<p>> Faire un shampooing</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Peut provoquer des maladies de la peau : eczéma, démangeaisons et lésions de la peau . Le sol mouillé peut provoquer des glissades 	<ul style="list-style-type: none"> . Se laver les mains avec un savon sans détergent ou surgras . Se sécher les mains avec une serviette sèche et propre . Appliquer avant une crème protectrice et après une crème hydratante . Enlever ses bijoux et montre pour mieux se laver les mains et avant-bras . Sécher le sol et ranger
<p>> Couper et sécher les cheveux</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Peut provoquer des problèmes de dos . Peut entraîner des tendinites au poignet . Les ciseaux et les rasoirs peuvent engendrer des coupures 	<ul style="list-style-type: none"> . Se mettre à la bonne hauteur : en se surélevant ou en baissant le fauteuil du client . Garder le dos bien droit et les coudes près du corps . Tourner autour du client pour ne pas se pencher et rester droit . Plier les genoux pour ramasser quelque chose ou pour brancher les appareils électriques
<p>> Piétiner dans le salon</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Peut entraîner l'apparition de troubles circulatoires dans les membres inférieurs (jambes lourdes, varices et œdèmes) 	<ul style="list-style-type: none"> . Porter des talons de 3 à 5 cm . Porter des bas de contention . S'asseoir de temps en temps pour une coupe . Porter des vêtements pas trop serrés . Avoir une bonne hygiène alimentaire . Eviter le tabac et pratiquer une activité physique régulière

A retenir : les bons gestes



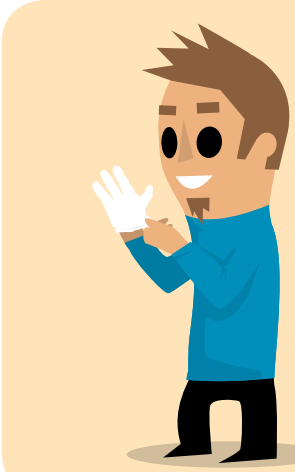
Eviter de se pencher au-dessus du client lors d'une coupe



Il faut positionner le siège du client à la bonne hauteur pour soulager son dos



Eviter de faire une permanente ou une couleur sans porter de gants



Il faut veiller à utiliser des gants pour protéger ses mains des irritations



Eviter de se pencher au-dessus du client pour attraper un objet



Il faut tourner autour du client pour éviter de se faire mal au dos